



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

vingt-cinquième campagne contre le cancer du sein

Question au Gouvernement n° 1216

Texte de la question

VINGT-CINQUIÈME CAMPAGNE CONTRE LE CANCER DU SEIN

M. le président. La parole est à M. Michel Lauzzana, pour le groupe La République en marche.

M. Michel Lauzzana. Ma question, à laquelle j'associe la coprésidente Nathalie Elimas et les membres du groupe d'études Cancer, s'adresse à Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Madame la ministre, ce mois d'octobre 2018 marque le lancement de la vingt-cinquième campagne de lutte contre le cancer du sein. Je souhaite rendre hommage à l'association « Le Cancer du Sein, Parlons-en » qui œuvre depuis tant d'années pour informer les femmes sur le dépistage du cancer du sein. Octobre Rose, c'est plus de soixante-dix pays participants, 76 millions de dollars récoltés dans le monde entier et 250 équipes et projets médicaux financés. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM ainsi que sur plusieurs bancs des groupes LR et UDI- Agir.)*

En France, le cancer du sein est le premier cancer chez la femme et celui qui représente le taux de mortalité le plus élevé, avec 54 000 nouveaux cas et 11 600 décès chaque année. Or, l'adhésion au dépistage fléchit.

Plus que jamais, la mobilisation de tous les acteurs est nécessaire. Elle l'est au stade du dépistage car, pour reprendre un slogan bien connu, « savoir c'est pouvoir agir ». C'est en informant mieux les femmes que nous lutterons plus efficacement contre le cancer du sein. Elle l'est également au stade du traitement. Il est primordial de poursuivre les efforts de la recherche, de stimuler l'innovation pour favoriser des traitements personnalisés.

Elle l'est, enfin, pour augmenter la qualité de vie des patientes. S'il est dépisté à un stade précoce, le cancer du sein peut être guéri dans neuf cas sur dix. Notre devoir est d'aider les femmes à se reconstruire, à retrouver confiance en elles, à passer le mieux possible ce moment douloureux.

Madame la ministre, ma question est simple. Quelles mesures entendez-vous prendre, à tous les stades, dépistage, traitement, qualité de vie et suivi, afin de renforcer la lutte contre le cancer du sein ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Monsieur le député Michel Lauzzana, merci pour votre question qui me permet de renforcer le message en faveur de la prévention et du dépistage du cancer du sein. Vous avez raison, cette question est un vrai sujet de santé publique puisque 59 000 nouveaux cas apparaissent chaque année et que nous déplorons 12 000 décès par an, alors qu'en adoptant un certain comportement, il serait possible de réduire l'incidence de ce cancer. Outre les facteurs génétiques bien connus, d'autres, sur lesquels nous pouvons jouer, ont leur part de responsabilité : la sédentarité, le surpoids, l'obésité,

l'alcool, responsable de 8 000 nouveaux cas par an, et le tabac, responsable de 2 000 nouveaux cas par an.

Cette campagne vise aussi à sensibiliser les femmes au dépistage. J'ai ouvert, l'année dernière, dans le plan Prévention, une nouvelle consultation en faveur du dépistage, pour informer les femmes dès l'âge de 25 ans, au sujet du cancer du sein mais également du cancer du col de l'utérus. Cette consultation sera prise intégralement en charge par la sécurité sociale. La Haute autorité de santé définit aujourd'hui les contours du contenu de cette consultation qui visera à informer les femmes de leur niveau de risques et du type de dépistage auquel elles devront adhérer durant toute leur vie.

Enfin, les informations délivrées par l'Institut national du cancer viennent d'être renouvelées. Elles permettent de mieux informer les femmes des limites et de l'intérêt du dépistage, ainsi que des méthodes de dépistage. Cette information est actuellement disponible dans le cadre d'Octobre rose.

C'est sur la prévention que nous insistons le plus mais nous souhaitons également instaurer une prise en charge globale des femmes pour améliorer leur qualité de vie et favoriser leur retour au travail. Des initiatives sont prises en ce sens. L'Institut national du cancer a agrégé toutes les entreprises qui souhaitent œuvrer à un meilleur retour au travail des personnes atteintes d'un cancer. Les grandes entreprises ont adhéré. Voilà le type de démarches que nous menons aujourd'hui avec nos agences de santé publique, que ce soit Santé publique France ou l'Institut national du cancer. (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)

Données clés

Auteur : [M. Michel Lauzzana](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1216

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 octobre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 octobre 2018](#)